



ENGAGEMENT DE 10 ANS DU CANADA EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE DROITS DANS LE MONDE

Rapport annuel : Exercice financier 2020-2021

Ce rapport passe en revue la première année de mise en œuvre de l'engagement de 10 ans du gouvernement du Canada en matière de santé et de droits dans le monde (l'Engagement de 10 ans). Il met l'accent sur les sommes que nous avons investies et les efforts que nous avons consacrés à l'égard des politiques et de la programmation du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

This document is also available in English under the title: *10-year Commitment to Global Health and Rights - Annual Report Fiscal Year 2020-2021*

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission d'Affaires mondiales Canada.

Affaires mondiales Canada
125, promenade Sussex
Ottawa ON K1A 0G2
Canada
Téléphone :
1-800-267-8376 (sans frais au Canada)
613-944-4000 (dans la région de la capitale nationale et à l'extérieur du Canada)

Si vous êtes sourd ou malentendant, ou si vous avez un trouble de la parole et utilisez un téléscripteur, vous pouvez accéder au service ATS de 9 h à 17 h, heure de l'Est, en composant le numéro 613-944-9136 (au Canada seulement).

Site Web : www.international.gc.ca
Courriel : info@international.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du Développement international et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Pacifique Canada, 2023

N° de cat. FR2-32F-PDF



Résumé

Le présent rapport fait le point sur la première année de la mise en œuvre de l'Engagement de 10 ans du gouvernement du Canada en matière de santé et de droits dans le monde (l'Engagement de 10 ans). Il met l'accent sur les sommes que nous avons investies et les efforts que nous avons consacrés à l'égard des politiques et de la programmation du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

Les faits saillants incluent:

- 1,22 milliard de dollars ont été décaissés dans le cadre de l'Engagement de 10 ans, dont 730 millions de dollars pour la santé et la nutrition dans le monde et 489 millions de dollars pour la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR).
- Près de 104 millions de dollars ont été investis dans quatre secteurs négligés de la SDSR – soit une augmentation de 13 millions de dollars par rapport à l'exercice financier précédent (2019-2020).
- Les trois plus gros investissements sectoriels réalisés dans le cadre de l'Engagement de 10 ans sont allés :
 - au contrôle des maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/sida (12,3 %);
 - au contrôle des maladies infectieuses (9,8 %);
 - aux soins de santé reproductive (8 %).
- L'engagement de 10 ans a été mis en œuvre dans le cadre de 425 projets, en partenariat avec 202 organismes (dans les proportions suivantes) :
 - organismes multilatéraux (69,6 %);
 - organismes de la société civile (25 %);
 - organismes gouvernementaux (5,4 %);
 - organismes du secteur privé (0,02 %).
- Les organismes de la société civile ont joué un rôle particulièrement important dans le cadre de l'Engagement de 10 ans puisqu'ils ont été des partenaires de mise en œuvre dans le cadre de 28 % de l'ensemble de notre programmation en matière de SDSR.
- À l'interne, Affaires mondiales Canada (AMC) a amélioré son guide de codage et la formation offerte à son personnel pour s'assurer que le codage de la programmation relative à l'Engagement de 10 ans cadre avec les codes sectoriels du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). AMC a également



établi de nouveaux codes sectoriels pour faire plus particulièrement le suivi des investissements dans les secteurs négligés de la SDSR.

- De plus, AMC a mis à l'essai (avec succès) une nouvelle approche pour recueillir des données relatives aux indicateurs clés de performance (ICP) en vue de renforcer la responsabilisation dans le cadre de la réalisation de l'Engagement de 10 ans.

En termes de prochaines étapes, le Canada continuera d'accroître ses investissements porteurs d'une transformation des dynamiques de genres en santé mondiale, en nutrition et en SDSR pour atteindre son objectif de 1,4 million de dollars d'ici 2023-2024. De plus, le Canada continuera à exercer son leadership et à plaider en faveur de la santé mondiale, de la nutrition et de la SDSR pour les personnes les plus marginalisées, et plus particulièrement les femmes, les filles et les adolescentes.



1. Introduction

En juin 2019, le gouvernement du Canada s'est engagé à accroître son financement pour le porter à 1,4 milliard de dollars par année (en moyenne) d'ici 2023 en vue de soutenir la santé et les droits des femmes et des filles partout dans le monde. Cet investissement historique est connu sous le nom d'Engagement de 10 ans en matière de santé et de droits dans le monde. En vertu de cet engagement, le Canada a promis d'affecter 700 millions de dollars par année à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR) et de concentrer plus particulièrement ses efforts dans les secteurs de la SDSR qui sont négligés ou sous-financés :

- l'avortement sécuritaire et les soins post-avortement
- l'éducation complète à la sexualité
- la planification familiale et les moyens de contraception
- la promotion en matière de SDSR

L'Engagement de 10 ans est un mécanisme clé pour mettre en œuvre la Politique d'aide internationale féministe (PAIF) du Canada et pour faciliter la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.¹ Les deux axes d'intervention – i) la santé et la nutrition; ii) une approche globale en matière de SDSR – auxquels le Canada affectera respectivement 700 millions de dollars dans le cadre de l'Engagement de 10 ans, se renforcent mutuellement. Le financement promis par le Canada en vertu de l'Engagement de 10 ans provient principalement de l'enveloppe de l'aide internationale (EAI) d'Affaires mondiales Canada et des contributions du Canada aux institutions financières internationales.

L'Engagement de 10 ans s'accompagne d'un cadre de responsabilisation qui a été élaboré en consultation avec des intervenants de la santé mondiale (y compris des établissements universitaires et des partenaires de la société civile canadienne). Ce cadre aide :

- à faire le suivi des dépenses et à fournir des informations sur celles-ci;
- à faire le suivi du rendement et à évaluer les résultats;
- à assurer la transparence, la participation et l'apprentissage.

L'Engagement de 10 ans prend appui sur le leadership exercé par le Canada en matière de santé, de nutrition, d'égalité des genres et de SDSR. Il fait suite

¹ Addenda au communiqué du premier ministre [Le Canada rehausse son engagement à l'égard de la santé et de la nutrition mondiales au-delà de 2020 | Premier ministre du Canada \(pm.gc.ca\)](https://www.premierminister.gc.ca/le-canada-rehausse-son-engagement-a-l-egard-de-la-sante-et-de-la-nutrition-mondiales-au-del-a-de-2020/Premier-ministre-du-Canada/pm.gc.ca)



à trois initiatives canadiennes majeures en matière de santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (SMNE) et de SDSR, à savoir :

- l'Initiative de Muskoka sur la SMNE (2,85 milliards de dollars de 2010 à 2015);
- l'Initiative renouvelée en matière SMNE (3,5 milliards de dollars de 2016 à 2020);
- l'Initiative « Sa voix, son choix » (650 millions de dollars de 2017 à 2020).

En mars 2020, le Canada a rempli ces trois engagements qui témoignent du leadership qu'il a exercé pendant plus d'une décennie pour la santé et les droits dans le monde.

L'Engagement de 10 ans concentre ses efforts sur les trois axes d'intervention de la Politique d'aide internationale féministe (PAIF) :

- améliorer la qualité et l'accessibilité des services de santé
- améliorer la nutrition en tenant compte des sexospécificités
- accroître l'accès à la SDSR, particulièrement dans les secteurs négligés

Le présent rapport porte sur la première année de la mise en œuvre de l'Engagement de 10 ans, et plus particulièrement sur les efforts que nous avons déployés sur le plan des dépenses, des politiques et de la programmation entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021.

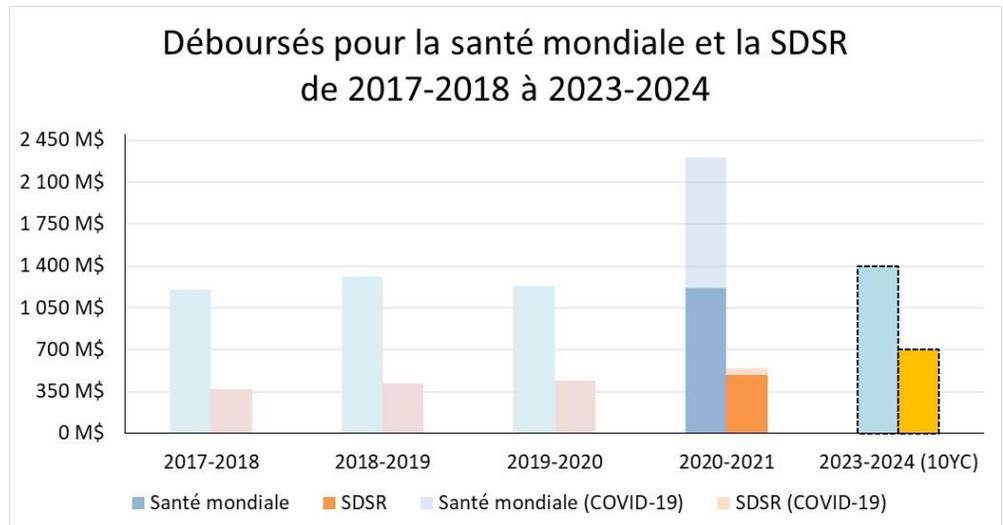
La mise en œuvre de l'Engagement de 10 ans a commencé en avril 2020, en même temps que le début de la pandémie mondiale de COVID-19. Durant cette période de besoins accrus en matière de santé, de restrictions relatives aux déplacements et de confinements, nous avons réagi rapidement à la crise de la COVID-19. Une grande partie de l'aide internationale fournie par Affaires mondiales Canada (AMC) dans le cadre de la réponse à la COVID-19 provenait d'un financement supplémentaire ponctuel apporté au ministère, distinct du financement lié à l'Engagement de 10 ans. Au cours de l'exercice financier 2020-2021 (c'est-à-dire du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021), le ministère a décaissé près de 1,97 milliard de dollars dans le cadre de la riposte mondiale à la COVID-19. Le ministère a notamment :

- affecté 865 millions de dollars au dispositif visant à accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (l'Accélérateur ACT)
- consacré 739 millions de dollars à l'aide humanitaire et au développement
- adapté ses ententes de financement avec des organisations pour répondre aux besoins liés à la COVID-19 (totalisant plus de 370 millions de dollars)



2. Engagement de 10 ans – Bilan de l’exercice financier 2020-2021

Au cours de l’exercice financier 2020-2021 (1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021), le Canada a décaissé 1,22 milliard de dollars dans le cadre de l’Engagement de 10 ans, dont 730 millions de dollars pour la santé mondiale et 489 millions de dollars pour la SDSR. Les sommes investies étaient nettement plus élevées que celles des années précédentes (se reporter au tableau).



Aide internationale en réponse à la COVID-19

Comme mentionné précédemment, AMC a obtenu un financement supplémentaire ponctuel en 2020-2021 pour lui permettre d’appuyer la réponse internationale à la COVID-19. Grâce à ce financement, AMC a affecté près de 2,31 milliards de dollars à la santé, dont 1,76 milliard à la santé mondiale et 543 millions à la SDSR. Ces fonds supplémentaires exceptionnels provenaient du cadre financier (notamment du budget de 2021), du Fonds pour les priorités stratégiques du premier ministre, de l’enveloppe stratégique pour les vaccins internationaux (administrée par l’Agence de la santé publique du Canada) et du Fonds pour les crises. Ce financement supplémentaire a contribué à renforcer la réponse coordonnée de la communauté internationale face à la COVID-19 par le biais de plateformes comme le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (65 millions de dollars) et GAVI, l’Alliance du vaccin (295 millions de dollars). De plus, soucieux de faire entendre la voix des femmes et des filles et de mobiliser les organisations de défense des droits des femmes (ODDF), AMC a fourni un financement complémentaire lié à la COVID-19 dans le cadre de l’initiative « Voix et leadership des femmes », permettant ainsi à 300 de ces organisations de traverser cette période difficile.



Santé mondiale

L'Engagement de 10 ans s'appuie sur nos investissements continus en santé et en nutrition et sur notre leadership ancré dans la [politique de champ d'action axée sur la santé et la nutrition de la Politique d'aide internationale féministe](#). L'Engagement de 10 ans vise à appuyer un large éventail de partenaires – y compris des institutions multilatérales, des organisations de la société civile (OSC) canadienne et internationale et des organismes internationaux œuvrant dans le domaine de la santé mondiale – de façon à venir en aide aux plus pauvres et aux plus vulnérables.

Au cours de l'exercice financier 2020-2021, AMC a déboursé 1,22 milliard de dollars pour la programmation en matière de santé mondiale dans le cadre de l'Engagement de 10 ans. Ces fonds ont notamment permis notamment d'appuyer les plateformes suivantes :

- le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (le Fonds mondial)
- GAVI, l'Alliance du vaccin
- l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite
- le Mécanisme de financement mondial pour les femmes, les enfants et les adolescents (le Mécanisme de financement mondial)

Les sommes investies par le Canada dans les plateformes de santé mondiale ont été affectées à un certain nombre de priorités figurant dans la politique de champ d'action axée sur la santé et la nutrition de la Politique d'aide internationale féministe. Notre participation contribue à appuyer directement les programmes et les politiques relatives aux services de santé, à la nutrition, à la santé et à la SDR et à l'égalité des genres et tire parti des possibilités d'intégration. Par exemple, les 600 millions de dollars que le Canada a promis de verser à la stratégie de Gavi de 2021 à 2025 permettront d'appuyer des programmes de vaccination, y compris ceux qui intègrent des services de santé sexuelle et reproductive. Les investissements en santé mondiale contribuent également à accroître l'efficacité de notre aide internationale. Ainsi, nos investissements dans le Fonds mondial et le Mécanisme de financement mondial appuient une programmation novatrice. Le rôle que joue le Canada à titre de membre du conseil d'administration d'organismes et de plateformes œuvrant dans le domaine de la santé mondiale nous permet de contribuer à accroître l'efficacité organisationnelle et à promouvoir la coordination avec d'autres acteurs du développement de façon à maximiser la portée de nos contributions.



Nutrition

Dans le cadre de son Engagement de 10 ans, le Canada investit chaque année près de 90 millions de dollars dans des programmes axés spécifiquement sur la nutrition.² Nous intégrons notre programmation en matière de nutrition dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agriculture, en mettant un accent transversal sur l'égalité des genres. Nous avons créé des partenariats en matière de nutrition, notamment avec le Programme alimentaire mondial (PAM), le Rapport sur la nutrition mondiale et Standing Together for Nutrition : le premier vise à fournir des repas nutritifs à des élèves tandis que les deux autres visent à appuyer la recherche dans le domaine de la nutrition. Nous entretenons également un partenariat de longue date avec Nutrition International dans le cadre duquel nous apportons une contribution de quelque 50 millions de dollars par année. En 2020-2021, notre soutien à Nutrition International a permis d'offrir des suppléments de fer et d'acide folique sur une base hebdomadaire à 272 652 filles et à 148 750 femmes pendant leur grossesse.

Santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR) – Faits saillants du soutien du Canada aux secteurs négligés de la SDSR

Une priorité de l'Engagement de 10 ans est d'accroître les investissements dans quatre domaines de la SDSR qui sont négligés dans la programmation, à savoir :

- 1) l'avortement sécuritaire et les soins post-avortement
- 2) l'éducation complète à la sexualité
- 3) la planification familiale et les moyens de contraception
- 4) la promotion en matière de SDSR

La prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre (VSFG) est également un domaine prioritaire pour le Canada. Toutes les sommes investies dans les programmes de lutte contre la VSFG (à l'exclusion des programmes humanitaires) s'inscrivent dans le cadre de l'Engagement de 10 ans.

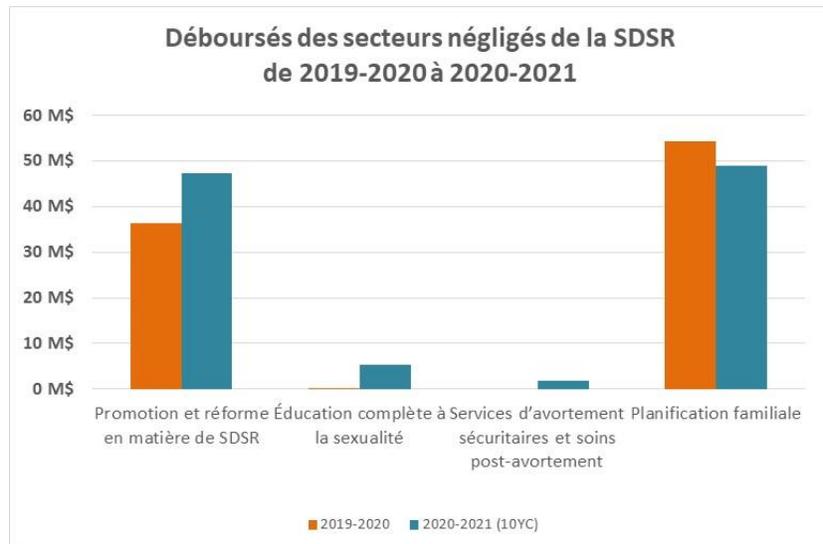
² Le codage des investissements visant expressément la nutrition va dans le sens du codage du CAD de l'OCDE pour la « nutrition de base » et il met principalement l'accent sur les résultats en matière de nutrition. Les programmes qui tiennent compte de la nutrition peuvent s'inscrire dans le cadre de divers secteurs (éducation, santé, agriculture, etc.). De plus, ils comportent un objectif ou un indicateur lié à la nutrition et ils contribuent aux résultats en matière de nutrition.



L'approche du Canada en matière de SDR est basée sur une définition complète de la SDR, qui elle-même s'inspire du travail fait par la [Commission Guttmacher-Lancet](#). Un soutien global en matière de SDR vise à faire en sorte que tous les individus aient les droits, les connaissances et les moyens nécessaires pour prendre des décisions concernant leur vie reproductive et leur sexualité, et ce, sans criminalisation, contrainte, discrimination ou violence.

Pour ce qui est du cadre de responsabilisation qui accompagne l'Engagement de 10 ans, AMC a, pour la première fois, établi une

base de référence pour les investissements dans les quatre secteurs négligés de la SDR. Pour ce faire, AMC a élaboré de nouveaux codes pour les sous-secteurs de la SDR. Au cours de l'exercice financier 2020-2021, **près de 104 millions de dollars ont été affectés aux quatre secteurs négligés**, soit 13 millions de plus qu'en 2019-2020. Les sections qui suivent fournissent des précisions sur les progrès qui ont été réalisés dans ces quatre domaines.



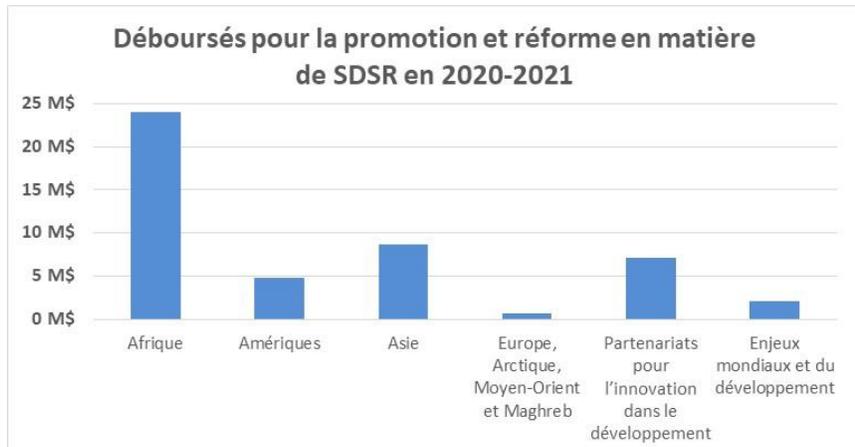
1^{er} secteur négligé – Promotion et réforme en matière de SDR

La promotion en matière de SDR est un processus visant expressément à influencer sur les lois, les politiques et les mesures des gouvernements, des institutions internationales et du secteur privé afin de modifier celles-ci de façon à obtenir des changements positifs en matière SDR. La promotion en matière de SDR vise également à modifier les rapports de force inégaux et à influencer les normes culturelles et sociales en induisant des changements de comportement susceptibles d'avoir une incidence positive sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, des filles et d'autres populations marginalisées. En 2020-2021, AMC a affecté 47,3 millions de dollars à ce domaine. Le tableau qui suit (Sommes dépensées pour la promotion et la réforme en matière de SDR en 2020-2021) propose une ventilation des sommes investies par secteurs d'AMC qui ont des activités de programmation dans ce domaine – notamment Enjeux mondiaux et du développement (programmation multilatérale) et Partenariats pour l'innovation dans le développement (partenariats canadiens).



Au cours de la première année de la pandémie de COVID-19, la promotion en matière de SDR a été particulièrement importante. L'accès aux services de santé essentiels, y compris aux services de santé sexuelle et reproductive, a été perturbé parce qu'une grande partie des ressources a été réaffectée à la lutte contre la COVID-19 créant, ainsi, un risque direct pour la santé des femmes et des filles. Les efforts de promotion financés par AMC visaient à atténuer les effets de la réaffectation des ressources financières et à protéger la santé des femmes et des filles, leur autonomisation et la SDR.

Le Canada s'efforce de faire progresser la promotion en matière de SDR dans le cadre



d'initiatives mondiales et de partenariats internationaux tel que SheDecides, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Global Safe Abortion Dialogue, le Mécanisme de financement mondial, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et la Planification familiale 2030. Le Canada travaille aussi étroitement avec d'autres donateurs bilatéraux comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Suède et la Norvège, notamment dans le cadre de l'initiative Nexus qui rassemble des donateurs aux vues similaires afin de militer pour la SDR et parler d'une même voix lors des négociations internationales dans les forums onusiens. Le Canada est membre de l'initiative Nexus depuis juillet 2019 et a joué un rôle actif au sein de son Comité de coordination en 2020 et 2021. Dans le cadre de cette initiative, le Canada a travaillé de concert avec des pays aux vues similaires pour appuyer, protéger et faire avancer la SDR et l'égalité entre les genres dans le cadre des négociations multilatérales. En tant que champions de SheDecides, les ministres canadiens du Développement international, militent aux côtés d'autres leaders mondiaux, y compris des jeunes, pour faire connaître, éclairer et élargir l'approche globale et les priorités fondées sur les droits du mouvement SheDecides en matière de SDR. Ce mouvement réunit des leaders et des activistes d'horizons divers, y compris une forte voix de la jeunesse, qui cherchent à nouer un dialogue, qui veulent changer les rapports de force et remettre en question les normes établies et qui souhaitent se mobiliser et agir.



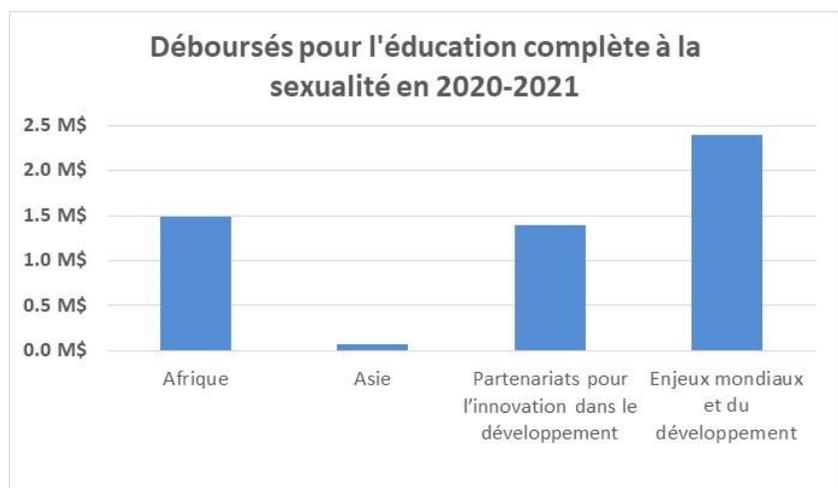
Le Canada est également fier de faire partie du Forum Génération Égalité et d'avoir notamment pris des engagements dans le cadre de la Coalition d'action pour le droit à disposer de son corps et la santé et les droits sexuels et reproductifs. Le Canada collabore avec un ensemble d'acteurs dynamiques et multipartites qui conjuguent leurs efforts pour promouvoir les priorités en matière de SDR à l'échelle de la planète.

Les principaux moments de promotion de la SDR durant l'année fiscale 2020-2021 incluent:

- la Table ronde sur la SDR, à laquelle ont participé la présidente de l'Institut national des femmes du Mexique et d'autres ministres latino-américains
- la Journée internationale des droits de la personne, dans le cadre de laquelle un discours sur l'incidence de l'intersectionnalité sur la SDR a été prononcé avec la Fédération internationale pour la planification familiale
- l'activité de lancement du « Partenariat UNFPA Supplies », dans le cadre de laquelle le Canada a annoncé un nouveau financement de 39 millions de dollars pour protéger l'accès aux services et aux produits de planification familiale durant la pandémie.

2^e secteur négligé – Éducation complète à la sexualité (ECS)

L'éducation complète à la sexualité est « un processus d'enseignement et d'apprentissage fondé sur un programme portant sur les aspects cognitifs, émotionnels, physiques et sociaux de la sexualité. Elle vise à doter les enfants et les jeunes de connaissances factuelles, d'aptitudes, d'attitudes et de valeurs qui leur donneront les moyens de s'épanouir – dans le respect de leur santé, de leur bien-être et de leur dignité –, de développer des relations sociales et sexuelles respectueuses, de réfléchir à l'incidence de leurs choix sur leur bien-être personnel et sur celui des autres et, enfin, de comprendre leurs droits et de les défendre tout au long de leur vie. »³



³ [Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité – Une approche factuelle](#), UNESCO, ONUSIDA, UNFPA, UNICEF, ONU Femmes et OMS; 2018



Le Canada appuie des partenaires qui assurent la prestation de projets en matière d'ECS conformément aux critères de l'UNESCO et qui travaillent à l'échelon local pour coordonner les activités dans les secteurs de la santé et de l'éducation. En 2020-2021, nos investissements dans l'ECS totalisaient 5,4 millions de dollars et ils ont permis de financer des activités menées par des acteurs canadiens, bilatéraux et multilatéraux (voir le graphique).

3^e secteur négligé – Services d'avortement sécuritaires et soins post-avortement

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « les soins complets d'avortement comprennent la fourniture d'informations, la gestion des avortements (y compris les avortements provoqués et les soins liés aux fausses couches) et les soins après avortement. »⁴ Le Canada travaille avec divers partenaires gouvernementaux, non-gouvernementaux et multilatéraux, et particulièrement avec des organisations de défense des droits des femmes, pour contribuer :

- à l'élaboration de normes et de lignes directrices relatives aux soins complets d'avortement à l'intention des prestataires de soins de santé qui vont dans le sens des politiques locales;
- à la promotion de changements législatifs visant à garantir ou à étendre le droit et l'accès à l'avortement et au soutien des organisations de défense des droits des femmes et d'autres partenaires dans le cadre de ces efforts;
- aux efforts déployés par des organisations locales pour que les gens sachent quels sont leurs droits en matière d'avortement et où ils peuvent recevoir des services à cet égard et pour faire évoluer les normes sociales discriminatoires qui limitent le contrôle qu'ont les femmes et les filles sur leur corps et les décisions qu'elles peuvent prendre en matière SDSR;
- à la formation du personnel de santé sur les soins complets en cas d'avortement et de soins post-avortement;
- à l'élargissement de l'accès à l'avortement médical et à de l'information sur le sujet.

En 2020-2021, le Canada a consacré 1,9 million de dollars aux services d'avortement et aux soins post-avortement.

4^e secteur négligé – Planification familiale

⁴ [Lignes directrices sur les soins liés à l'avortement – Résumé d'orientation, Genève : Organisation mondiale de la santé, 2022.](#)



Selon l'OMS, la [planification familiale](#) comprend les renseignements, les moyens et les méthodes qui permettent aux gens de décider du nombre d'enfants qu'ils souhaitent avoir et de l'espacement des naissances.

Au cours de l'exercice financier 2020-2021, le Canada a consacré 49 millions de dollars à la planification familiale. Par exemple, notre contribution au Fonds commun pour la santé au Soudan du Sud a permis d'offrir des consultations externes à plus de 6,13 millions de personnes, dont 2,4 millions d'enfants de moins de cinq ans. Grâce à notre soutien au Soudan du Sud, plus de 82 000 femmes ont pu accoucher dans des établissements de santé avec l'aide de accoucheuses qualifiées et plus de 80 000 personnes ont eu accès à des méthodes modernes de planification familiale. De plus, les fonds versés par le Canada au Fonds des Nations Unies pour la population pendant l'année fiscale 2020-2021 ont permis d'éviter près de 10 millions de grossesses non désirées et 3,5 millions d'avortements et de sauver la vie de 26 000 femmes dans plus de 55 pays.

En plus de sa programmation en matière de planification familiale, la participation du Canada à des plateformes et sa collaboration avec des partenaires ([Partenariat de Ouagadougou](#), [Planification familiale 2030](#), [UNFPA Supplies](#), etc.) ont permis de soutenir les efforts déployés en matière de planification familiale et de faciliter la coordination entre les donateurs, la société civile et le gouvernement.

Le Partenariat de Ouagadougou⁵ a enregistré des gains considérables entre 2011 et 2021. En effet, en dix ans, il a réussi à offrir des moyens contraceptifs modernes à 6,5 millions de personnes de plus dans neuf pays d'Afrique de l'Ouest, surpassant ainsi l'objectif qu'il s'était fixé (c'est-à-dire qu'au moins 2,2 millions de personnes de plus utilisent des services de planification familiale d'ici 2020). Au cours de la prochaine phase (stratégie du « PO au-delà de 2020), qui se prolonge jusqu'en 2030 et qui s'aligne sur la Planification familiale 2030, le Partenariat mettra l'accent sur la mobilisation des jeunes, il encouragera les efforts en vue de changer les normes sociales, il appuiera les priorités communes dans la région et il cherchera à répondre aux besoins de chaque pays.

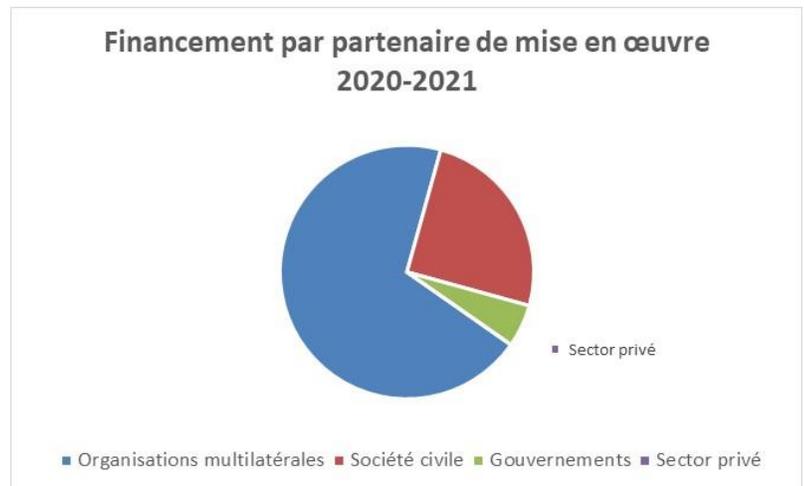
⁵ Le Partenariat de Ouagadougou représente un certain nombre d'intervenants qui conjuguent leurs efforts pour que plus de gens aient recours à la planification familiale dans neuf pays francophones d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo).



3. Engagement de 10 ans – Analyse du portefeuille – 2020-2021

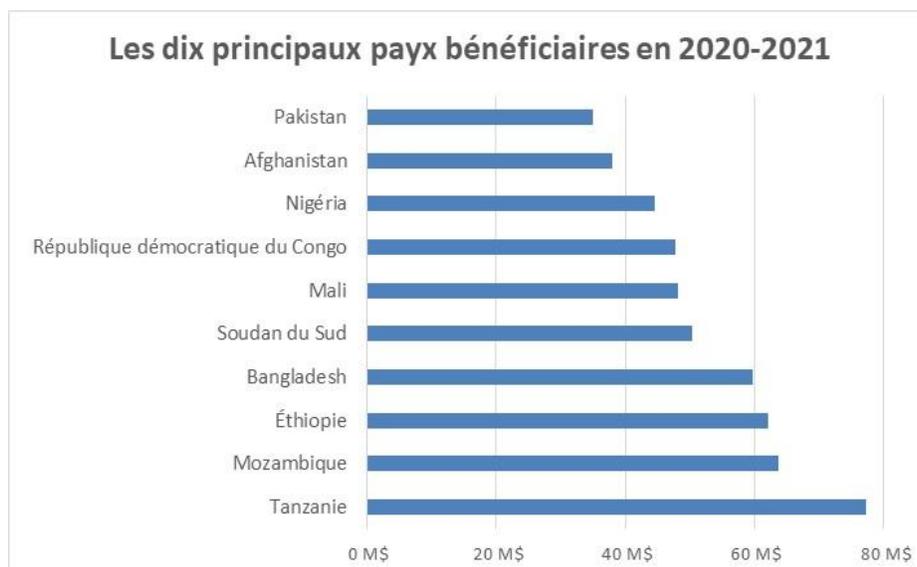
Durant l'exercice financier 2020-2021, la mise en œuvre de l'Engagement de 10 ans a été assurée par une combinaison:

- d'organismes multilatéraux (69,6 %);
- d'organisations de la société civile (25 %);
- de gouvernements (5,4 %);
- d'acteurs du secteur privé (0,02 %).



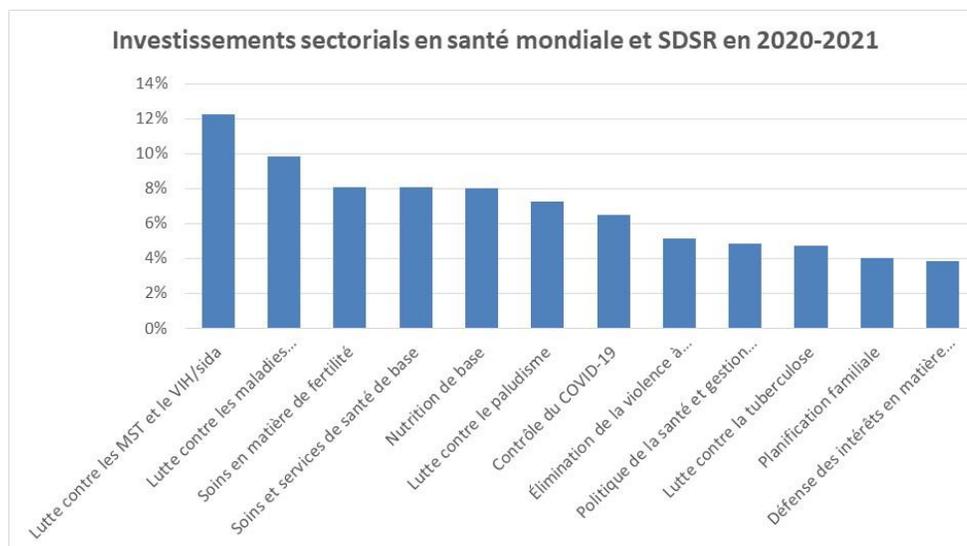
Des organisations de la société civile (OSC) canadienne ont assuré la mise en œuvre d'initiatives représentant 19,5 % des sommes investies par le Canada dans la santé mondiale dans le cadre de l'Engagement de 10 ans. Pour ce qui est de la programmation en matière de SDSR, ce pourcentage a été de 18,8 %.

Le graphique ci-dessous montre que le plus gros des sommes investies dans la santé mondiale (sous forme d'investissements bilatéraux et multilatéraux) l'a été au profit de l'Afrique subsaharienne (63,9 %). Cela contribue à l'atteinte de l'objectif de la Politique d'aide internationale féministe (PAIF) en



vertu duquel 50 % de toute l'aide internationale bilatérale du Canada devrait aller à cette région. Au cours de l'exercice financier 2020-2021, sept des dix pays qui ont reçu le plus d'aide internationale de la part du Canada étaient en Afrique, les trois autres étant le Bangladesh, l'Afghanistan et le Pakistan.

Pendant l'exercice financier 2020-2021, les secteurs qui ont obtenu le soutien le plus important dans le cadre de l'Engagement de 10 ans ont été : i) le contrôle des infections sexuellement transmissibles (IST), y compris le VIH/sida (12,3 %); ii) le contrôle des maladies infectieuses (9,8 %); iii) les soins de santé reproductive (8 %). Parmi les secteurs négligés de la SDSR, la planification familiale et la promotion et réforme en matière de SDSR sont les secteurs où les investissements ont été les plus importants. Pour une ventilation complète des investissements sectoriels, se reporter au graphique ci-dessous.



4. Rendement, transparence, participation et apprentissage

En tant que principal ministère chargé de réaliser l'Engagement de 10 ans, Affaires mondiales Canada (AMC) a renforcé ses capacités internes et celles de ses partenaires externes en fournissant des outils et des ressources à l'appui du cadre de responsabilisation de l'Engagement. Cela permet :

- de renforcer la responsabilisation et la transparence de l'Engagement de 10 ans
- de faire le suivi du rendement et d'évaluer les résultats de l'Engagement de 10 ans
- d'utiliser des données probantes pour éclairer l'affectation des ressources et la gestion du programme en vue d'optimiser les résultats

Transparence, participation et apprentissage

En vertu de l'Engagement de 10 ans, AMC s'est efforcé d'accroître la transparence en matière de communication avec les intervenants concernant nos politiques, nos investissements et nos progrès par l'entremise de communications publiques, d'une présence en ligne et d'ateliers à leur intention.

AMC a également lancé le [site Web de l'Engagement de 10 ans](#), qui fournit des renseignements sur l'Engagement de 10 ans, présente des données sur les dépenses et propose des histoires de changement apportées par notre programmation.

Même si les restrictions liées aux déplacements et les confinements imposés en raison de la COVID-19 ont réduit considérablement ses échanges avec ses partenaires, AMC s'est adapté en organisant des ateliers virtuels pour présenter le nouveau cadre de responsabilisation de l'Engagement de 10 ans à des partenaires qui commençaient à élaborer de nouveaux programmes relatifs à la santé mondiale et à la SDSR. Ces échanges ont permis de leur donner des conseils en matière de suivi et d'évaluation et d'améliorer la qualité de leurs rapports sur l'Engagement de 10 ans. AMC a également convié des organisations de la société civile canadienne à participer à des vidéoconférences pour discuter de l'incidence de la COVID-19 sur la programmation en matière de SDSR.

Pour renforcer la responsabilisation et la transparence, AMC a élaboré un guide de codage pour faciliter le suivi des investissements réalisés dans le



cadre de l'Engagement de 10 ans. Ce guide, qui est basé sur les codes sectoriels du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), assure l'uniformité du codage dans l'ensemble du ministère. De plus, il aide à mesurer les progrès réalisés et à utiliser des données probantes pour corriger le tir au besoin.

AMC a élaboré de nouveaux codes sectoriels pour faire le suivi des investissements dans les domaines suivants :

- éducation complète à la sexualité
- avortement sécuritaire et légal et soins post-avortement
- promotion en matière de SDSR
- excision/mutilation génitale féminine
- les mariages d'enfants, précoces et forcés

Les nouveaux codes nous ont permis d'établir pour la première fois une base de référence pour les investissements réalisés dans les quatre secteurs négligés de la SDSR et, par conséquent, de faciliter les suivis des progrès réalisés ultérieurement.

AMC a également élaboré une série de documents d'orientation sur l'Engagement de 10 ans à l'intention du personnel et de la direction. Ces documents permettent d'expliquer les priorités et les objectifs en matière de santé et de SDSR de façon à ce que tous les secteurs du ministère adoptent la même approche de programmation (c'est-à-dire une approche de qualité porteuse d'une transformation des dynamiques de genres). Les documents, qui ont été élaborés en 2021 et mis à jour au printemps 2022, ont été transmis à toutes les personnes concernées au cours de l'automne 2022. Une boîte à outils sur la SDSR et un guide sur la programmation porteuse d'une transformation des dynamiques de genres ont également été élaborés et ils seront diffusés avec des notes d'orientation. De plus, en 2020-2021, le personnel a suivi une formation sur le codage relatif à l'Engagement de 10 ans dans le cadre de laquelle divers sujets ont été abordés (principaux

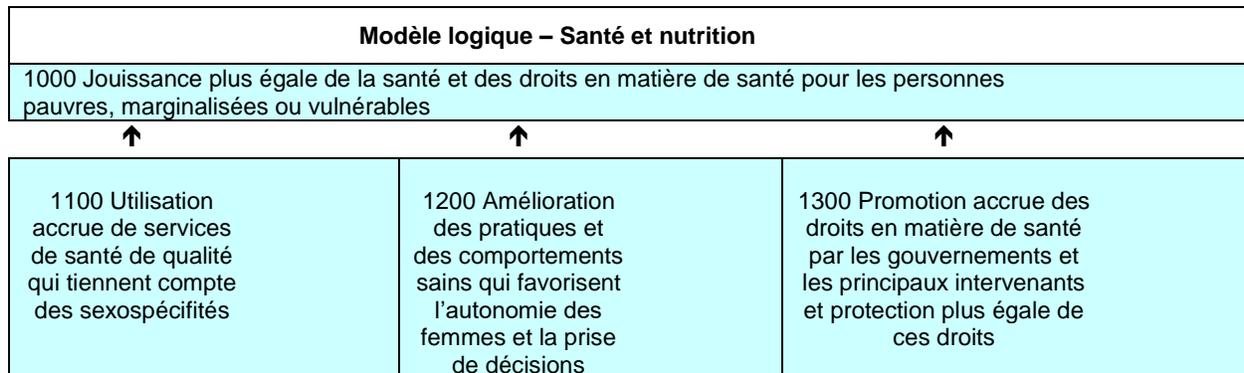
indicateurs de rendement du ministère en matière de santé et de nutrition, nouvelles lignes directrices de l'OMS sur les soins liés à l'avortement, façons de faire face à l'opposition à la SDSR, etc.).

Rendement

Pour faire le suivi du rendement de l'Engagement de 10 ans et en évaluer les résultats, le ministère a élaboré en 2020 un nouveau modèle logique et un



cadre des résultats pour la santé et la nutrition, un des thèmes de l'un des champs d'action (la dignité humaine) de la Politique d'aide internationale féministe (PAIF). La théorie du changement de l'Engagement de 10 ans est un cadre conceptuel structuré autour de trois résultats intermédiaires. La théorie porte sur des enjeux majeurs comme le renforcement des systèmes de santé, les déterminants de la santé, de la modification des comportements sociaux, la santé fondée sur les droits et l'autonomisation des femmes.



En 2020-2021, AMC a également élaboré des indicateurs clés de performance (ICP) au niveau des projets pour mesurer le rendement de l'Engagement de 10 ans en tenant compte des ICP élaborés pour mesurer le rendement en matière de santé et de nutrition de la PAIF du Canada : les services de santé, la nutrition et la SDSR. De plus, le ministère a mis à l'essai, en collaboration avec des partenaires, un système de gestion des données sur le rendement qui utilise les ICP. Cet exercice a produit des données de grande qualité. En tout, 46 partenaires canadiens, internationaux et locaux (associés à 62 projets) ont participé à cet exercice qui a démontré ce qui suit :

- **Services de santé** – En tout, 3 667 720 personnes (3 352 405 femmes et 315 315 hommes) réparties dans 21 pays ont reçu de meilleurs services de santé de base. Les partenaires ont offert une formation sur les soins de santé de base à des travailleurs de la santé (13 178 femmes et 6 155 hommes) dans 2 483 établissements de santé.
- **Nutrition** – En tout, 2 323 125 personnes (1 667 476 femmes et 564 647 hommes) réparties dans 16 pays ont bénéficié de meilleurs services et programmes de nutrition. Les partenaires ont offert une formation sur la nutrition à des travailleurs de la santé (62 952 femmes et 15 962 hommes) dans 972 établissements de santé.
- **Santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR)** – En tout, 4 502 606 personnes (3 892 036 femmes et 268 636 hommes) réparties dans



28 pays ont bénéficié de meilleurs services de santé sexuelle et reproductive. Dans le cadre de ces services, les partenaires de mise en œuvre ont également procédé à des avortements et offert des soins post-avortement à 76 120 femmes réparties dans 17 pays. Ces partenaires ont aussi offert une formation sur la santé sexuelle et reproductive à des travailleurs de la santé (9 322 femmes et 3 282 hommes) dans 4 209 établissements de santé.

Encouragé par le succès de cet exercice, AMC continuera à colliger des données sur les projets (qui lui seront fournies sur une base annuelle par des partenaires participants) et à préparer un rapport pour les intervenants.



5. Prochaines étapes

Soucieux de continuer à exercer un leadership en matière de santé mondiale et de santé et de SDR, le Canada continuera à accroître ses investissements dans la santé mondiale et le respect des droits de tous, particulièrement des femmes et des filles. Cela aidera le Canada à remplir son engagement d'accroître son financement jusqu'à ce qu'il atteigne 1,4 milliard de dollars d'ici l'exercice financier 2023-2024 (dont 700 millions de dollars pour la SDR).

Pour atteindre ces objectifs, le Canada devra exercer un leadership fort en matière de politiques, de programmation et de promotion. Pour ce faire, nous mettrons de l'avant nos objectifs stratégiques dans le cadre de forums mondiaux comme le G7, le G20 et l'ONU et nous continuerons à plaider pour un discours et des engagements plus ambitieux au chapitre de l'égalité des genres et de la SDR. Nous continuerons également à défendre ces dossiers avec les principaux intervenants nationaux, régionaux et internationaux. Alors que le Canada concentre son attention sur la reprise après la pandémie de COVID-19 ainsi que sur la prévention des urgences sanitaires, la préparation à celles-ci et la réponse à leur apporter, nous continuerons également de travailler avec nos partenaires – comme l'OMS – pour intégrer la prestation de services complets en matière de SDR porteurs d'une transformation des dynamiques de genres dans le cadre du renforcement des systèmes de santé et de la couverture sanitaire universelle. Nous prendrons appui sur les engagements pris dans le cadre des Objectifs de développement durable et de la Déclaration politique de 2019 sur la couverture sanitaire universelle. De plus, le Canada continuera d'appuyer le travail admirable de partenaires qui veillent à ce que des services de santé sexuelle et reproductive de qualité continuent d'être offerts et accessibles et qui protègent ceux et celles qui se battent pour défendre les droits de tous, particulièrement des femmes et des filles dans toute leur diversité.

Le Canada continuera également d'appuyer les programmes qui s'intéressent davantage aux secteurs négligés de la SDR et qui leur donnent la priorité, notamment en travaillant avec des partenaires canadiens de la santé en vue d'améliorer la qualité des services de santé intégrés et d'en faciliter l'accès pour les femmes, les adolescents et les enfants. De même, le Canada poursuivra sa collaboration avec des plateformes de santé mondiale comme Gavi, l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, le Mécanisme de financement mondial et le Fonds mondial en vue de faciliter la reprise



après la COVID-19, de réaliser des objectifs à plus long terme en matière de santé (qui mettent l'accent sur les populations marginalisées) et de consolider les services de santé et les services de santé sexuelle et reproductive.

Avec l'aggravation de la crise en matière de sécurité alimentaire et de malnutrition qui est exacerbée par la guerre en Ukraine, la pandémie de COVID-19 et la crise climatique qui perdure, nous chercherons également à mieux comprendre les liens entre les changements climatiques, la nutrition, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation et l'égalité des genres et à élaborer des programmes en conséquence. Nous adopterons notamment des approches multisectorielles qui renforceront le leadership du Canada dans le domaine de la nutrition (en renforçant les systèmes alimentaires porteurs d'une transformation des dynamiques de genres et en appuyant l'autonomisation économique des femmes dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation).

À l'interne, AMC continuera de sensibiliser son personnel et ce, à tous les niveaux, à l'Engagement de 10 ans en mettant l'accent sur les secteurs négligés de la SDR de façon à assurer une hausse des investissements dans la santé mondiale et la SDR, tout en gérant les pressions concurrentes. Pour ce faire, le ministère devra notamment fournir un soutien technique et des renseignements appropriés au personnel des ambassades et des hauts-commissariats canadiens et chercher activement à établir des liens entre la programmation, l'élaboration des politiques et la défense des intérêts, et ce, aussi bien au niveau national qu'international. Le ministère devra également faire davantage pour faire connaître son guide de codage à ses partenaires externes.

Tous ces efforts sont indispensables pour préserver les gains réalisés en vue d'atteindre les Objectifs de développement durable et pour éviter tout recul. Nous sommes impatients de travailler avec nos partenaires en vue de franchir ces jalons au cours de l'année qui vient.

